



## Saisonnier(e)

### Agent(e) technique polyvalent(e)

#### (H/F)

#### Statut

Catégorie	C	Contractuel	Contrat de 2 mois (juillet – aout)
Filière	Technique	Cadre d'emploi	

#### Place dans la hiérarchie et relations de travail

- Placé sous la responsabilité directe du responsable des services techniques
- Echanges permanents d'informations avec la direction générale
- Relations avec l'ensemble des agents communautaires et communaux
- Contacts avec la population

#### Missions

Ses missions sont de réaliser l'essentiel des interventions techniques de la Communauté de communes, de gérer le matériel, d'entretenir et d'assurer les opérations de première maintenance au niveau des équipements, de la voirie et des espaces verts, de l'éclairage public, du bâtiment et de la mécanique.

#### Missions principales :

- **Entretien de la voirie communautaire** : repérer les dégradations; effectuer les opérations de petit terrassement et de maçonnerie; curer des fossés; poser, remplacer et remettre en état les éléments des chaussées et voirie et de réseau; réparer et reboucher les dégradations du revêtement routier.
- **Entretien et mise en valeur des espaces verts** : arroser les espaces verts et fleuris; tondre les surfaces en herbe; effectuer les plantations; tailler et entretenir les haies et arbres; débroussailler les espaces publics; évacuer et valoriser les déchets verts; appliquer les traitements phytosanitaires.
- **Entretien courant des matériels et engins** : nettoyer et entretenir les outils; réaliser des réparations et dépannages de premier niveau; prévoir la maintenance ou le renouvellement d'un matériel; renseigner les documents et carnets de bords relatifs à l'utilisation ou l'entretien d'un équipement, d'un matériel ou d'un engin; appliquer les règles d'utilisation et de stockage des matériels et produits; alerter sur les défauts, la vétusté, le dysfonctionnement ou la mise aux normes d'un équipement, d'un matériel ou d'un engin.
- **Entretien de l'éclairage public** : procéder au changement des ampoules de l'éclairage public accessibles sans nacelle; signaler un dysfonctionnement de l'éclairage public.

Aureille-Les Baux de Provence-Eygalières-Fontvieille-Mas Blanc des Alpilles-Maussane les Alpilles  
Mouriès-Le Paradou-Saint Étienne du Grès-Saint Rémy de Provence

**Missions ponctuelles :**

- Aide à l'organisation d'évènements communautaires.

**Compétences liées au poste**

---

- Connaissance des techniques d'entretien espaces verts, voirie et fonctionnement des outillages et matériels
- Sens du service public
- Esprit d'initiative, autonomie et rigueur
- Disponibilité
- Aptitude à la polyvalence
- Permis B
- CACES souhaité

**Conditions de travail**

---

- Contrat de 36 heures par semaine
- Rémunération : SMIC
- Prestations complémentaires : tickets restaurant, participation de l'employeur pour la mutuelle et la prévoyance.

Cette fiche de poste peut évoluer en fonction des besoins du service et des priorités de l'institution.